

Dual distribution  
-----

Troisième session

DEUXIEME COMMISSION  
-----

## ORDRE DU JOUR DE LA DEUXIEME COMMISSION

Note du Président

1. Le Président propose que la Deuxième Commission examine les questions qui lui ont été transmises par le Président de l'Assemblée générale, en suivant l'ordre où elles sont présentées dans la lettre de ce dernier. (A/C.2/126).
2. Si cet ordre est adopté, le Président propose que la Commission procède à la discussion générale du premier point de l'ordre du jour, savoir le chapitre II du rapport du Conseil économique et social.
3. Il propose en outre qu'à l'occasion de la discussion générale sur le chapitre II du rapport du Conseil, les délégations puissent soumettre des résolutions à l'examen de la Commission et qu'à tel moment de la discussion qu'il jugera opportun, le Président, après avoir consulté la Commission, fixe une date limite pour la présentation des résolutions.
4. Les résolutions présentées à l'occasion de la discussion générale sur le chapitre II seraient examinées par la Commission une fois la discussion générale terminée et conformément à l'article 120 du règlement intérieur. Cet article porte que la Commission, à moins qu'elle n'en décide autrement, vote sur les propositions selon l'ordre dans lequel elles ont été présentées. Le Secrétaire de la Commission notera soigneusement le moment exact où ces propositions lui auront été présentées par écrit et c'est cet ordre d'inscription qui servira officiellement à déterminer l'ordre du vote conformément à l'article 120.